



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 06 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un et le six juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Etaient excusés : Mme CHAMALBIDE Corinne, M. GOICOCHEA Iñaki,

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme IDIART Claudine

Date convocation : 02 juillet 2021

Date d'affichage : 02 juillet 2021

DECISION N° 3 : SIGNATURE DE CONVENTION DE FINANCEMENT POUR L'APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES AVEC L'ACADEMIE DE BORDEAUX

Nomenclature : 8.1

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé un appel à projets visant à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires.

Il rappelle que la commune a déposé un dossier de demande de subvention afin que la commune puisse équiper numériquement les trois écoles situées sur le territoire d'Ossès.

Il précise que le montant total des dépenses retenu par les services du ministère de l'éducation nationale est de 10 920 euros (3 500 euros d'équipement numérique + 140 euros de ressources par école) et que la subvention correspondante s'élève à 7 560 euros.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de signer la convention de financement avec la région académique Nouvelle Aquitaine.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, le Co

- AUTORISE le Maire à signer la convention de financement avec la région académique Nouvelle Aquitaine.

- AUTORISE le Maire à signer tout document et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 28 juillet 2021

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 29/07/2021

Et après transmission en sous-préfecture le 29/07/2021